

AU-DELÀ DES BLESSURES OUVERTES : UN PARCOURS DE RECONSTRUCTION DE LA PERSONNE APRÈS DES CONFLITS VIOLENTS DANS L'EST DE LA RDC

Marie-Noël Nzonga Cikuru¹

Introduction

Depuis l'éclatement de ce qu'on appelle communément la première guerre du Congo en 1996-1997 (Pourtier 2003), l'actualité sur la République démocratique du Congo (RDC) est dominée par des images dramatiques de combats, de tueries, de viols, etc. et d'une pauvreté devenue endémique, avec des conséquences déstabilisantes sur la vie sociale. Ceci témoigne nettement de l'échec ou de l'inefficacité des différentes initiatives pour la pacification du pays. Plus de vingt années ont passé, la turbulence continue et la situation ne fait que se gangréner avec une insécurité chronique (Vircoulon 2006). Des tentatives de pacification se sont soldées, presque à chaque fois, par des accords sans consistance, remis en cause presque aussitôt conclus (Pourtier 2009 ; Le Dialogue 2010) ; un « catalogue de bonnes intentions » (Marysse & Omasombo Tshonda 2014 : 30). J.-C. Willame (2008) parle même d'« accords mort-nés ».

Ce qui se passe en RDC est une guerre particulière : il reste difficile de prendre la mesure réelle de ses conséquences ; les plus affreuses sont celles qui ont affecté la personne humaine ainsi que les structures sociales portantes – la famille et la communauté. Le drame en RDC porte aussi cette spécificité qu'on y parle de paix sans la paix, de post-conflits en situation de tensions continues, que Berwouts (2017) qualifie de « *savage wars* », comme résultats d'accords de paix inopératoires, parlant d'un processus de paix « *very heavily steered by the international community* » et du rôle de cette communauté internationale en imposant au Congo « *a standard package of post conflict measures, not taking into account the fact that the conflict was never really over* » (p. 2). Certains auteurs invitent alors à la modestie et au réalisme (Vircoulon 2008) lorsqu'il s'agit de parler de la reconstruction du Congo, ce pays-défi, en raison de sa « taille continentale » (Melmoth 2007 ; Vircoulon 2008).

¹ Université catholique de Louvain.

Comprendre le « corps collectif »

Les approches appliquées pour résoudre les différends en RDC sont construites sur des modèles souvent « imposés », bricolés au gré des opportunités, sans tenir compte de la complexité de la situation². Pour un observateur attentif, ces procédés apparaissent parfois comme une « greffe » décontextualisée et appliquée à une réalité de nature différente et incompatible à bien des égards (Bayart 1991 1996). Pour cette raison, de plus en plus de voix régionales s'élèvent, en Afrique notamment, pour proposer des approches plus incarnées, épurées d'une pensée importée à prétention universaliste, afin de construire des mécanismes propres de résolution des conflits (Gatelier, Dijkema & Mouafo 2017). Une telle aspiration semble traduire une double frustration : d'une part, le fait de devoir se soumettre à des prescriptions venues de l'extérieur pour un problème dont les acteurs sont majoritairement locaux, et de l'autre, le fait que ces prescriptions paraissent ne pas prendre en compte la réalité même du corps social auquel elles sont destinées. Certains suggèrent même, comme le philosophe congolais Nicaïse Muzinga Lola, le recours à une forme modernisée de la palabre africaine (Muzinga Lola 2008) comme moyen de résolution des conflits. Il écrit à ce propos :

« La palabre africaine est un instrument de régulation des tensions et de paix. Au même titre que les négociations entre les gouvernements, [...] elle permet de préserver la paix sociale. La fonction de "l'Arbre à palabre" est de régler les questions importantes de la société par la discussion des citoyens avec le principe de gagnant-gagnant. La résolution des conflits par le procédé traditionnel de la palabre ne cherche pas à savoir qui a tort ou qui a raison lors d'une discussion. Le rôle des anciens ou des juges n'est pas de juger, mais plutôt d'aider les parties en litige à trouver eux-mêmes (*sic* !) la solution à leur problème » (p. 84).

Compte tenu de tout ceci, on pourrait se demander dans quelle mesure, alors, les pratiques locales dans la quête de la paix en RDC pourraient servir de levier à la construction d'une paix durable.

Ce chapitre part de l'hypothèse qu'il existe un lien entre la conception ou la vision de départ du corps social où se développe le conflit, dont on ne peut isoler les parties, même en situation d'antagonisme, et l'efficacité des approches appliquées pour la résolution du différend. Il préconise une vision

² « *One of the main dramas of the DRC is that this complexity has never been fully understood by the international partner and the donor community, and even by Congo's political elite in Kinshasa, so that programs were designed, and solutions proposed that took a top-down approach, which ultimately meant they were condemned to lack impact* » (Berwouts 2017 : 46).

de la société comme étant un corps dont les membres sont interconnectés. Il est donc fait appel à une compréhension correcte du fonctionnement du corps social dans l'interconnexion de ses parties, de toutes ses parties. Cette vision implique une certaine conception du monde (Jolliot 2003 : 17) et insiste, plus particulièrement, sur la manière dont sont conçues la vie et la force qui l'animent.

À cet effet, le concept de « force vitale » tel qu'il se comprend en Afrique permet de rendre compte de cette interconnexion. La force vitale est conçue comme « l'union vitale » qui se transmet des aînés aux cadets, des plus âgés aux moins âgés (Muzinga 2008 : 67) ou l'être même, la force cosmique qui tient ensemble tout l'univers, et qui est, selon Jean-Pierre Kaya (2007 : 46-47), cette force dont la loi « indique que tous les êtres et toutes les forces de ce monde et du monde invisible sont interdépendants. Rien ne se meut dans cet univers sans influencer d'autres forces par son mouvement. Le monde des forces se tient comme une toile d'araignée dont on ne peut faire vibrer un seul fil sans ébranler toutes les mailles » (citant Tempels 1947 : 41).

C'est cette base qui permet de parler du *corps collectif* qui vit dans une forme d'harmonie relative entre toutes ses parties, à savoir : les individus, les familles où ils interagissent et les communautés qu'ils forment. Dans cette vision, la personne ne se conçoit alors que dans un flux d'échange vital d'énergies données et reçues dans une incessante interaction. Cette force vitale en tant qu'énergie est une ressource qui agit de l'intérieur, suscitant et soutenant les actions dans le sens de la recherche de solutions en cas d'antagonisme, car elle vise le rétablissement de l'harmonie du corps entier. En d'autres termes, compte tenu de leur interdépendance, les parties en conflit chercheront à mettre fin au différend plutôt qu'à l'entretenir, car une telle situation préjudicie les uns et les autres en troublant la croissance du corps collectif.

Les conflits violents, lorsqu'ils surviennent dans les communautés, affectent douloureusement ce lien. Et il ne s'agit pas là seulement de ceux qui y sont activement engagés, mais aussi de tous ceux avec lesquels ils partagent cette force vitale, le corps collectif, dans ce mouvement de don réciproque et d'interdépendance de vie. Pour résoudre les conflits, il est dès lors important de considérer ce corps collectif dans son intégralité et donc sa complexité, afin de lui appliquer, à l'instar d'une thérapie, le remède conséquent. Il s'agit d'agir simultanément sur toutes les parties de ce corps collectif, sans en ignorer aucune. Or, les approches habituellement développées par les « experts » en RDC privilégient les négociations avec les tenants des pouvoirs illégitimes usant de la force en toute impunité (Willame 2008).

Ce texte propose une voie locale de résolution de conflits à partir d'une *expérience ethnographique impliquée* dans le contexte de la RDC. Il prête attention aux dynamiques locales comme porteuses de contribution dans la

construction d'une paix durable. En repartant de la personne comme maillon faible de tous ces conflits à l'intérieur de la *dynamique du corps collectif*, la perspective anthropologique se sert de l'écoute et de l'observation participante pour s'ancrer dans ce qui fait sens pour les communautés et personnes en présence.

Dans la première partie seront exposés et ensuite critiqués quelques mécanismes mobilisés dans la résolution des conflits communautaires en RDC, et, plus particulièrement, ceux déployés via des associations et organisations non gouvernementales en réponse à la crise complexe. On distinguera alors deux niveaux d'intervention : un niveau macro national, pour évoquer les initiatives et actions entreprises pour mettre fin aux conflits dans le pays, et un niveau micro local reprenant les différentes initiatives tant de la société civile que celles des associations et organisations non gouvernementales pour essayer de régler les différends.

La deuxième partie expose en détail l'étude de cas d'une résolution des conflits locaux, à travers une expérience de terrain. Cette expérience de terrain permet de confronter ces différentes approches et de montrer l'importance d'un réajustement de perspectives par rapport aux mécanismes classiques mobilisés dans la résolution de conflits en RDC afin d'espérer des résultats plus durables.

La mise en comparaison des différentes approches et la proposition d'une nouvelle voie issue de l'expérience ethnographique feront l'objet de la troisième partie.

1. Les conflits en RDC : un marché aux mécanismes de résolution

En RDC, d'innombrables mécanismes de résolution des conflits ont été mobilisés, et ce, tant au niveau national que local. Au niveau national, pour commencer, c'est le sommet de Victoria Falls II au Zimbabwe, du 8 août 1998³, qui est considéré comme le point de départ du long processus de recherche de la paix en RDC (Pambazuka News avril 2010 ; COJESKI-RDC 2007). Le 2 août 1998, un an après la prise de pouvoir par Laurent Désiré Kabila (LDK), une rébellion éclate. C'est l'œuvre du Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD). Le président zambien de l'époque, Frederik Chiluba, est désigné comme médiateur dans cette crise. Il a pour mission d'obtenir la signature d'un accord de cessez-le-feu entre belligérants. Celui-ci se concrétisera par l'accord de Lusaka : le MLC, Mouvement

³ « RDC : Chronologie d'IRIN sur la crise actuelle, le 02/10/98 ». Reliefweb. En ligne sur <http://www.reliefweb.int/> L'IRIN est un département d'informations humanitaires des Nations unies.

de Libération du Congo, et le RCD signeront l'accord respectivement le 30 juillet et le 30 août de la même année (Pambazuka.org 2010). Ce nouvel accord comprend deux volets : un volet militaire qui appelle au cessez-le-feu et au déploiement d'une force internationale en vue de la « neutralisation des forces négatives » (COJESKI-RDC 2007 : 12) et un volet politique qui conduira, après d'autres vicissitudes, à l'organisation d'un dialogue intercongolais. Ce dernier aboutira, le 17 décembre 2002, à un « accord global et inclusif » qui préconise une période de transition de trois ans et la mise en place, le 30 juin 2003, d'un gouvernement de transition dit « Un plus Quatre » (1+4), un président et quatre vice-présidents. Tout ceci se déroule sous la médiation du président sud-africain, Thabo Mbeki, et de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Moustapha Niasse (*Afrique contemporaine* 2003).

Malgré toutes ces précautions, les conflits ne s'arrêtent pas pour autant. De nouvelles turbulences entraînent d'autres médiations, d'autres accords : la déclaration de Dar es Salam, le 20 novembre 2004, intervient après l'attaque de mai-juin 2004 de la capitale du Sud-Kivu par des insurgés conduits par le colonel « Mutebusi » et par le général Nkunda venu en renfort du Nord-Kivu. Cela conduira à la signature du pacte sur la sécurité et la stabilité, le 15 novembre 2006, à des communiqués conjoints RDC-Rwanda, en novembre 2007, et à l'« Acte d'engagement de Goma » en janvier 2008, qui inaugure le programme Amani (« paix » en langue swahili), avec pour mission d'exécuter les différentes recommandations, faire cesser les hostilités, favoriser le désengagement sur les lignes de front, faciliter l'intégration des éléments armés et rétablir l'autorité de l'État afin de permettre le retour des déplacés internes et autres réfugiés dans leurs localités d'origine (Radio Okapi avril 2009). L'« Acte d'engagement de Goma » sera lui-même suivi de l'« Accord de Goma », le 23 août 2008 entre la RDC et le Rwanda, et des opérations Kimya 1 et 2, pour ne citer que ceux-là. Cet entrelacement de sommets, de médiations, d'accords de cessez-le-feu, de déclarations, de dialogue, d'accord global et inclusif, de pactes, de communiqués conjoints, d'actes d'engagement et de programmes et opérations, traduit de manière éloquent la fragilité des solutions adoptées pour mettre fin aux conflits en RDC.

Deuxièmement, au niveau local, il y a eu des initiatives de paix à la base, conduites par la société civile. Elle est « actrice de paix », selon l'expression de l'organisation de droit britannique International Alert (2010). Dans ce texte, la « société civile » désigne « toutes les formes organisées en dehors du gouvernement, incluant notamment les syndicats, les ONG, les organisations caritatives, les mutualités tribales, les centres de recherche et les organisations religieuses » (International Alert 2010 : 14). Ces dernières sont présentes dès le début des premiers pourparlers et tout

au long du processus de paix en RDC, jusqu'à la fin de la transition (2001-2006). Par exemple, à la Conférence nationale souveraine ; CNS (1991), cette société civile avait enrôlé une part importante des conférenciers, soit 1620 délégués au lieu des 1100 attendus, un nombre auquel il faut ajouter 110 représentants des groupes religieux qui n'étaient, eux non plus, pas prévus (NDI 2001). Si une telle mobilisation témoigne du dynamisme de la société civile et de son implication importante dans la recherche de la paix, elle reste néanmoins chargée d'ambiguïté : les différentes manœuvres mises en place pour établir les listes de participation apparaissent ainsi comme le miroir d'une « concurrence » interne, au point de créer un surnombre à la CNS (BERCI 2001) et révèlent des rivalités importantes en son sein même.

Tous les mécanismes de paix mis en place ont dû compter sur les organisations de la société civile déjà engagées dans ces processus à l'échelle locale et dont certaines existent dès les années 1980. En effet, selon un inventaire établi par International Alert en 2010 (voir *supra*), il a été relevé pour le nord et le sud-Kivu un nombre de 171 « structures locales de paix », dont 81 actives au Nord, 69 au Sud et 21 opérant simultanément dans les deux provinces du Kivu. Les ONG sont considérées comme un pilier essentiel de la provision de services de base aux populations et jouent un rôle central dans la résolution et la prévention des conflits, face à la défaillance constatée de l'État vis-à-vis des populations. Parmi ces structures de la société civile, on compte de nombreuses structures confessionnelles. L'Église catholique dispose même de « commissions justice et paix » actives jusque dans les communautés de base⁴. Les initiatives conduites par la plupart de ces organisations de la société civile dépendent fortement de la disponibilité des financements et des orientations définies par et/ou avec leurs bailleurs de fonds, lesquels sont souvent représentés par des ONG internationales. Le rôle de ces organisations revient souvent à la dénonciation, la médiation ou conciliation, la sensibilisation pour la paix et la formation dans l'objectif de prévenir des conflits. Le travail en consortium reste fortement recommandé (encouragé) par les bailleurs des fonds aux structures locales. Par ordre de priorité des thématiques abordées, on peut relever, selon l'étude d'International Alert (2010), les thématiques suivantes :

⁴ C'est une émanation du concile Vatican II à travers le conseil pontifical « *Justitia et pax* ». Pour plus d'informations : <http://www.cejp-rdc.org>

Tableau 1 : thématiques abordées par les organisations de la société civile

N°	Thématiques	Nombre de structures	Pourcentage (sur un total de 171 organisations)
1	Conflits liés aux abus et violations des droits humains	129	75,4
2	Conflits familiaux (héritage, succession, conflits conjugaux)	84	49,1
3	Conflits fonciers	83	48,5
4	Conflits intercommunautaires	80	46,8
5	Conflits intracommunautaires	53	31,0
6	Conflits liés à l'accès au pouvoir (exclusion, contestation du pouvoir, conflits coutumiers...)	53	31,0
7	Conflits liés au retour des réfugiés et des déplacés	50	29,2
8	Conflits sociaux (conflits intergénérationnels, conflits du travail...)	47	27,5
9	Conflits liés à l'accès aux ressources économiques (exploitation des mines, du bois...)	44	25,7
10	Conflits liés à la gestion du pouvoir (prélèvement des taxes...)	39	22,8
11	Conflits armés	33	19,3

Source : ce tableau s'inspire des données d'International Alert 2010, *La Paix à petits pas*, p. 19. Le pourcentage est calculé sur la base des 171 structures de paix recensées au Nord et au Sud-Kivu, y compris celles intervenant simultanément dans l'une et l'autre province.

Il va sans dire qu'une même structure peut aborder plusieurs thématiques selon les réalités de son terrain et la disponibilité des moyens, surtout financiers. Il est également possible que les thèmes abordés soient déterminés ou orientés par les choix ou les préférences des bailleurs des fonds. Il suffit d'un regard rapide pour remarquer que certains conflits retiennent l'attention des acteurs de paix plus que d'autres : c'est le cas des conflits liés aux violations des droits humains, des conflits familiaux, des conflits fonciers, des conflits inter et intracommunautaires, des conflits liés à la gestion du pouvoir, etc.

2. Étude de cas : la guerre et sa fabrique d'inimitié

2.1. Des communautés diversifiées

Le cas spécifique qui sera illustré ici concerne deux communautés voisines dans les moyens plateaux de Kalehe au Sud-Kivu. Plusieurs tribus forment ces deux communautés : Bahunde, Batembo, Banande, Banyanga, Barega, Bahutu, Batutsi, Bashi et Bahavu, aux abords du lac Kivu (Action d'Espoir 2014). Ces communautés parlent principalement kiswahili et, dans des groupes plus restreints, les langues propres au groupe ethnique. Toutes comprennent les langues kinyarwanda et kihavu. Les activités dans cette zone sont principalement l'agriculture, le petit élevage domestique (chèvres, poules, canards) et le petit commerce. Certaines familles exploitent de petits boisements pour la fabrication des planches. Nombreux sont les hommes du village employés par des propriétaires non résidents dans des fermes où ils élèvent des vaches. On y pratique aussi le petit commerce. Il existe également des alliances matrimoniales entre les différentes tribus dans le milieu.

2.2. La crise

En 2012, une histoire de traçage d'une route pour désenclaver deux villages voisins, Kango et Kimbi⁵, a dégénéré en une rixe entre les habitants, se soldant par la mort de quelques individus ainsi que par de nombreux blessés. Cette dispute venait comme une blessure de plus infligée à un corps social déjà fragilisé par les conséquences des attaques des milices, très récurrentes dans la région au courant des dernières années, d'après des témoignages des personnes sur place.

Avec la crise qui éclate en 2012, les positions dans chacun des camps se sont figées. Ainsi, les habitants de Kimbi s'estiment victimes d'une imposition de la part des gens de Kango, avec lesquels ils avaient commencé le traçage de la route, jusqu'au point de blocage : un habitant de Kango est venu construire sa case, juste sur le passage prévu pour la route, empêchant ainsi d'évoluer de l'autre côté. Les chefs de Kango, quant à eux, loin de blâmer ce comportement, estimaient plutôt que ceux de Kimbi avaient eu ce qu'ils méritaient : depuis longtemps déjà, ils les accusaient de complicité avec les milices « Nyatura », un groupe d'autodéfense hutu dans l'Est de la RDC, qui descendait des montagnes en empruntant le passage par Kimbi pour rejoindre et saccager aussi Kango.

La rixe qui s'est produite suite au blocage des travaux de traçage de la route a causé la mort de deux personnes par coups de bâtons, en plus des personnes blessées, ainsi que l'arrestation de plusieurs habitants de Kimbi.

⁵ Par souci d'anonymat, les noms des villages concernés ont été transformés.

Les gens de Kimbi étaient incriminés de tout ce qui s'était passé. Une haine à mort régnait dans les esprits et continuait à envenimer leur quotidien. Kango voulait également punir Kimbi en gardant le monopole d'accès à l'unique formation médicale qui était dans la zone, un centre de santé resté inachevé, après qu'une ONG a posé des fondations et quelques briques avant de disparaître dans la nature. Une petite baraque aménagée à côté servait pour l'administration des soins aux malades. Évidemment, l'accès à ce lieu et aux soins était interdit aux habitants de Kimbi. La même exclusion les frappait aussi quant à l'accès au lieu du marché. La consigne était d'ailleurs que, s'ils essayaient de forcer les choses en s'y rendant malgré tout avec leurs marchandises, personne de Kango ne devait rien leur acheter. À tout cela s'ajoutaient, de la part des gens de Kango, de fréquentes disputes quant à l'accès aux champs.

Les deux parties se sentaient donc victimes de la méchanceté du village adverse et estimaient juste, en conséquence, le mal infligé de part et d'autre. Côté Kango, les responsables déclarent, convaincus : « Ces rebelles [c'est-à-dire les gens de Kimbi] ne verront jamais la route chez eux ! », alors qu'entre-temps, ces derniers avaient déjà profité de leur appui en main-d'œuvre pour tracer la route jusqu'au point de litige. Ils poursuivent : « D'ailleurs, ce sont des meurtriers ! ». Côté Kimbi, le discours n'est pas différent ; la rixe a réveillé de vieux démons. Plein de colère, un vieil instituteur du village déclare : « Ces imposteurs qui nous ont exploités ne méritent aucun respect ! Ils ont confisqué tout : le centre de santé, le marché aussi, mais nous ne les laisserons pas en paix⁶. » Voilà donc un cycle de violence qui s'entretient.

Par ailleurs, en raison de la position dans les hautes terres du Kivu, d'autres aléas (érosions, éboulements de terres balayant champs, maisons, humains et non-humains) avaient également contribué à accentuer la vulnérabilité de ces populations. Le tableau présentait un cocktail de souffrances auquel la nature elle-même semblait se mêler, frappant tout le monde sans distinction, dans les deux communautés en conflit. Une telle réalité des choses où des forces immatérielles semblaient s'acharner contre les habitants suggérait la nécessité d'une réflexion, et, par conséquent, d'un dialogue. La parole échangée a eu des effets thérapeutiques.

Ce « cas » des communautés de Kango et de Kimbi mobilisé pour décrire une situation de conflits n'est pas exclusif dans cette région du Sud-Kivu. Il est emblématique de la situation de nombreuses communautés déjà fragilisées depuis l'extérieur par les attaques des groupes armés. De tels conflits internes ajoutent à la souffrance des populations une autre

⁶ Les discours que je rapporte sont une traduction littérale des mots dits en kiswahili : « *Bale ba rebelles ba Kimbi... habata onaka barabara kwabo !* » (note de terrain de l'auteur, octobre 2014).

dimension, auto-infligée, celle de s'évertuer à identifier l'ennemi dans la communauté voisine, ennemi proche et accessible sur lequel reverser ainsi toute la rage et la frustration accumulées face à un adversaire plus fort et armé, qui meurtrit et réduit à l'impuissance. Il s'avère, en effet, plus facile de pointer un autre aussi faible que soi plutôt que de rechercher de vraies causes (Eco 2014 : 14-24 ; Mbembe 2016 : 62-63) et partant, trouver des remèdes appropriés à son mal.

2.3. *Méthodologie*

L'approche dont la dynamique est restituée ici suggère qu'il existe des ressources insoupçonnées et non suffisamment exploitées dans des sphères locales, pourtant indispensables pour reconstruire la paix. Ces situations particulières nous plongent au cœur des dynamiques de communautés rurales au Sud-Kivu dans leur recherche de reconstruction, une reconstruction qui prend appui sur les forces vitales des personnes et communautés, sur les potentialités dont elles disposent au-delà de tous les traumas subis. Cette approche est tributaire des programmes mis en œuvre par une organisation nationale installée dans la région⁷. Elle s'inscrit fondamentalement dans la proximité avec les communautés, protagonistes de leur histoire, en valorisant les faits de leur quotidien.

Pour briser le climat de méfiance, **les rencontres hospitalières** sont alternées entre les deux communautés. C'est-à-dire que les échanges sont organisés à tour de rôle, dans chacune de ces deux communautés, les uns devant héberger les autres pour le temps des échanges, une demi-journée. Les échanges communautaires interviennent comme espace de parole et d'écoute. Il s'agit de grandes réunions organisées mensuellement (elles peuvent aller jusqu'à six mois) afin de permettre aux *leaders* de discuter des sujets importants qui touchent la vie de leur communauté. Il faut entendre par « *leader* » toute personne qui dans la communauté a un certain pouvoir et est mandatée par sa base. Il s'agit par exemple des chefs de village, du chef de la police locale, du directeur ou préfet d'école, de l'infirmier titulaire d'une formation médicale, du chef du centre commercial (qui contrôle les taxes sur le marché), des responsables d'associations de jeunes, des mères, des ILD (initiatives locales de développement), des communautés ecclésiales vivantes (pour l'Église catholique), des pasteurs, etc. Toutes ces personnes se rencontrent à échéances régulières pour parler des sujets qui touchent la vie de leur milieu.

Les échanges communautaires. Par « échanges communautaires », j'entends des réunions qui rassemblent, en un même lieu, des membres

⁷ Il s'agit de l'organisation congolaise Action d'Espoir. En ligne sur : www.actiondespoir.org

adultes d'une même communauté. Dans la réalité rurale au Sud-Kivu, plusieurs villages (quatre ou cinq, parfois plus) forment une localité, et c'est cette entité que nous considérons comme la communauté dans cet exercice.

Les réunions abordent divers thèmes tels que : la sécurité, la santé, l'économie, les regroupements villageois, etc., et leur objectif est de susciter une expression libre et un débat entre les participants.

Les échanges ont relevé qu'il existe des conflits plus ou moins manifestes qui mettaient en péril la cohabitation paisible des communautés. Il s'agit des conflits liés à la terre généralement. Mais les habitants se rangent bon gré mal gré, là où passent les chefs, car c'est généralement autour des intérêts politico-économiques, des privilèges partagés ou des solidarités négatives que se structurent ces groupuscules (Thibon 1995 : 61). La population semble être ainsi l'otage des querelles hégémoniques des chefs.

La proximité. Lorsque nous nous installons dans la zone en 2014, deux ans viennent de s'écouler depuis l'éclatement des tensions entre les deux communautés. C'était dans le cadre d'une recherche-action, avec l'objectif de passer du temps dans le milieu pour comprendre ce qui faisait sens pour les gens, le lien existant entre les uns et les autres et qui fonde leurs interactions. La situation de tension a émergé progressivement des échanges divers avec les personnes croisées.

Valorisation du quotidien. Cette expérience ethnographique a commencé sans un plan particulier préétabli, et c'est au fil du temps qu'a mûri la perception des liens vitaux qui tissaient le quotidien des individus dans la famille et dans la communauté. L'inimitié qui petit à petit s'était installée entre les personnes (Eco 2014) avait cristallisé le ressentiment et traduisait en même temps la douleur générée par une telle situation.

Ce procédé visant à recueillir des données et construire une base de compréhension théorique est renforcé par la logique qui veut que ce soit à la théorie de s'adapter aux faits, plutôt que l'inverse. « *It's a capital mistake to theorize before one has data. Insensibly one begins to twist facts to suit theories, instead of theories to suit facts* », écrit Conan Doyle (1893), appuyé dans ce sens par Jean-Claude Kaufmann (2004).

C'est en me laissant guider par la réalité trouvée à l'intérieur de ces communautés, à partir de la confiance reçue et donnée, que j'ai saisi aussi le rôle de modération qui m'a été assigné⁸. En effet, comme l'écrit Laurence Kaufmann (2014), « prendre place ou plutôt se voir "assigner" une place dans un système actanciel permet de saisir *de l'intérieur* le type d'actions, de paroles et d'affects que cette place impose et autorise à ses "occupants" ».

⁸ Le terrain, en effet, nous assigne une place et nous accrédite dans un rôle. Il nous affecte, comme dirait J. Favret-Saada. Voir à ce propos : Laurent 2015 ; Kaufmann & Kneubühler 2014 et Ferilli 2014.

L'écoute. La sagesse locale dit, en effet, qu'on ne s'aventure pas seul dans une forêt qu'on ne connaît pas, au risque de se faire attaquer ou d'abattre un arbre qu'on ne connaît pas⁹, au risque aussi de se rendre coupable de transgression par témérité et prétention. La voie la mieux indiquée lorsqu'on arrive dans un lieu inconnu ou peu familier, c'est celle de se mettre à l'école des habitants du lieu, eux qui connaissent l'histoire de leur milieu, celle passée et récente, et qui sont porteurs de rêves personnels et collectifs sur lui. Il est donc important de connaître le terrain (le sol) sur lequel on marche si l'on veut en maîtriser les sentiers.

Des consultations préalables. L'entrée en relation est facilitée par le bureau de l'administration du territoire à travers la mise en contact avec quelques notables du milieu. Pour les rendez-vous initiaux, les rencontres sont séparées et individualisées pour les notables de chacune des communautés. Il est aisé de percevoir dans la composition des interlocuteurs une certaine stratification dans les couches sociales. Les premiers sont dans la catégorie des notables. Il s'agit des chefs de village, des chefs des centres (qui perçoivent les taxes sur les petits commerces dans le milieu), des enseignants, directeurs et préfets, des pasteurs et responsables des communautés ecclésiales de base (pour l'Église catholique), des infirmiers, l'infirmier titulaire notamment, des chefs des groupements associatifs locaux et de toute personne ayant une parcelle de pouvoir dans le milieu. Avec la longue durée de la guerre, les responsables militaires ont fini par se tailler une place dans les discussions locales relatives aux affaires de la communauté. Ils participent aussi à ces rencontres, et saisissent l'occasion de « laver » la perception négative, la peur et la méfiance qu'ils inspirent à la population.

Ce tour de consultation a l'avantage de rapprocher entre elles les « personnalités » dans la communauté. Celles-ci disposent aussi dans leurs « entités » d'autres personnes qui se rangent derrière leur parole. C'est à travers elles que nous convenons des réunions d'échange, de grandes assemblées avec toutes les couches de la société locale, selon les horaires qu'elles estiment s'accorder au rythme de vie dans les villages. Ces rencontres seront alternées entre Kango et Kimbi, de telle manière qu'à tour de rôle, chaque communauté accueille la tenue des échanges chez elle. C'est ce que nous appelons ici « rencontre hospitalière ». Il s'agit d'une manière de commencer à rapprocher les individus.

Rencontres hospitalières. Les « rencontres hospitalières » se réfèrent à une démarche que la situation en présence nous a amenée à adopter,

⁹ Proverbe mashi. « *Okaja omu muzirhu orhishi, wanatwa n'omurhi orhishi : Omwana w'omushi adosa !* » (« Si tu t'introduis dans une forêt que tu ne connais pas, tu coupes aussi l'arbre que tu ne connais pas : un [fils de] Mushi se renseigne ! ») La traduction est mienne.

c'est-à-dire des réunions d'échange organisées entre les communautés antagonistes. Elles ont été tenues sur le « territoire » des uns comme des autres, exigeant ainsi de chacune des parties un dépassement et des dispositions d'hospitalité. Pour équilibrer l'investissement de tous en termes de distance à parcourir : une marche de trente minutes d'un lieu à l'autre. Le déplacement se fait à pied. Les parties ont convenu de rencontres alternées sur chacun des lieux. Cette stratégie, grâce à laquelle, pour la première fois encore depuis la crise, les uns pouvaient héberger les autres (le temps d'une demi-journée) à tour de rôle, a eu une double portée : 1) la position valorisante de celui qui reçoit l'autre, et 2) l'affaiblissement même des germes conflictogènes : on ne reçoit pas chez soi, de plein gré, un ennemi ! Cet exercice répété pendant dix jours décristallise et fait fondre, petit à petit, le conflit. On a vu, même après les réunions, des gens s'attarder encore dans la cour à prendre librement des nouvelles, les uns des autres, après un temps de rupture.

Pendant dix jours, des réunions-discussions se sont tenues dans deux hangars différents, mais aménagés sur un même lieu. Tous y sont conviés : les hommes comme les femmes, les jeunes et les moins jeunes, les responsables des différentes entités locales, etc. La prise de parole se fait à la demande. Les enfants non scolarisés viennent avec leurs mères. Pour les enfants scolarisés et les enseignants, des espaces sont réservés pour ces échanges à l'école même. Au terme de tout, la plénière, qui réunit alors toutes les parties dans un même lieu. Les travaux de la plénière se sont étalés sur deux demi-journées. Un grand rendez-vous pour une assemblée conjointe. Les jeunes aussi sont présents et ont la parole.

2.4. Déroulement des discussions

Les discussions inaugurales retracent la généalogie des conflits qui agitent les communautés. Ce sont les participants qui racontent. De leurs récits émergent les traces de ces conflits ; celles-ci se dessinent jusqu'à leur éclatement. Jean-Claude Kaufmann (2004 : 15), en appui à cette démarche, soutient que ce serait même une erreur que de commencer un récit si près de soi, et qu'il faut aller dans sa préhistoire la plus lointaine pour en avoir des clés de compréhension. Dans ce regard historique, les habitants analysent aussi la dynamique du *leadership* local. Ici sont réunis, dans une même assemblée, les différents chefs et leurs sujets, dans une quête commune de reconstruction.

Les discussions successives se penchent sur les différentes perceptions que les communautés ont de leur village et de leurs ressources, de ce qui leur manque et de ce qu'ils voudraient y voir pour leur bien-être (rêves). Ces réflexions sont fixées sous forme de carte visuelle où ils dessinent leur environnement.

À la fin, en guise de « célébration » de leur réconciliation, ils formulent en commun un projet et un plan. Dans le cas précis, le projet a porté sur la finalisation de la construction d'un centre de santé, comme étant, selon eux, un lieu éminemment communautaire auquel tous, indistinctement, vont recourir pour leur santé, ainsi que sur la plantation d'arbres agroforestiers afin de lutter contre les érosions récurrentes. En conséquence, les participants définissent ensemble les contributions des uns et des autres, l'écart faisant l'objet d'une demande d'appui extérieur.

Cette approche originale puise son efficacité dans le fait qu'elle s'adapte au terrain et aux protagonistes de l'histoire du conflit eux-mêmes. Il ne s'agit pas d'appliquer des théories à une réalité trouvée, mais d'interroger cette réalité et ses fondements mêmes (Kaufmann 2004), pour amener les protagonistes à élaborer la voie la meilleure selon eux en vue de s'en sortir avec l'investissement de tous.

Il n'y a pas de médiation extérieure (auto)imposée : la partie tierce joue un rôle de modérateur et d'accompagnement tout au long du processus et de ses étapes. Enfin, les actions découlent des discussions et sont donc conçues sur mesure, soupesées par les protagonistes, à partir de leur histoire : il ne s'agit pas d'accord, de convention, de pacte, d'actes d'engagement ou quelque autre Protocole proposé par un « expert en médiation », mais d'actions bien définies qui scellent la volonté commune de reconstruction.

3. La mise en comparaison des approches

En plaçant côte à côte les trois approches de résolution des conflits décrites dans cette étude, on peut aussi relever en quoi elles se démarquent les unes des autres. C'est ce qui est proposé dans le tableau analytique suivant.

Tableau 2 : les trois approches mises côte à côte

Démarches	Mécanismes de résolution des conflits d'échelle nationale	Mécanismes de résolution des conflits locaux	L'approche centrée sur une vision du corps collectif
Médiation-accompagnement	Un recours incessant aux médiations extérieures.	Les intervenants (ONG, associations) sont extérieurs à la communauté.	Le processus est porté de l'intérieur par les acteurs concernés ou affectés par le conflit. Mais ils intègrent un accompagnement.
Compétences (pouvoir reconnu)	Les médiateurs sont des « experts » de la résolution des conflits et, en tant que tels, accrédités du « pouvoir », au point qu'ils peuvent imposer des décisions en cas de blocage.	Les médiateurs se présentent comme des « experts » en mécanismes de réconciliation. Ils tiennent leur pouvoir des fonds octroyés par les bailleurs.	Le modérateur ou accompagnateur accède à la communauté à travers l'administration locale et y occupe la place qui lui est attribuée par la communauté.
Contraintes	Les parties aux négociations peuvent être soumises à la pression en cas de blocage.	Possible distorsion de la réalité du terrain, arrangée selon les termes prédéfinis par le projet.	Les participants sont au premier plan et sont protagonistes directs du processus.
Qui participe ?	La participation aux dialogues/négociations est en partie élitiste : seuls des « représentants » accrédités en tant que tels y sont admis.	Le déroulement et la participation aux activités sont prédéfinis selon les modalités prévues par le projet, en rapport avec un modèle de référence. Un « élitisme » local s'affiche aussi : généralement les analphabètes sont exclus de la participation directe.	La participation aux échanges est convenue avec les interlocuteurs locaux et est ouverte à tous.
Qui fixe les règles ?	Les experts sont ceux qui connaissent et fixent les règles. Ils les transmettent en « maîtres ». Cela implique aussi l'exigence d'un consensus à trouver entre les parties prenantes.	Le travail est organisé selon les exigences du bailleur de fonds et le projet qui détermine les objectifs et les résultats à atteindre.	Le travail s'adapte au programme que lui dicte le terrain en se laissant guider par les dispositifs définis par les protagonistes locaux.

Temporalités (agenda)	Le calendrier et la démarche sont fixés à partir d'un niveau supérieur et admettent peu d'adaptation.	Il existe un plan pré-établi pour le projet : une date de début et une date de clôture qui sont arrêtées en tant que telles.	La durée des échanges et la démarche sont convenues entre les parties, selon le temps qui leur convient le mieux.
Bureaucratie (formalités)	Une grande portion de représentativité est exclue à cause de la forte bureaucratisation de l'exercice : l'information circule selon des codes réservés à une catégorie bien limitée de personnes.	Les participants sont choisis suivant un profil et des critères prédéfinis selon les termes du contrat de projet.	L'invitation est ouverte à tous. Il n'y a pas de formalité particulière à part la reconnaissance (par la communauté) d'une commune appartenance à ce corps collectif.
Degré d'implication des parties	Participation de « commodité » parfois, à cause des primes accordées aux participants lors de ces assises.	Participation souvent « motivée » par une prime de participation*.	La participation est volontaire et engagée. Chacun y met les moyens nécessaires : le temps, l'intelligence et pourvoit à sa propre restauration. Il n'y a pas de « prime » pour la participation.
Objectifs poursuivis	Les mécanismes à ce niveau cherchent à rétablir une paix globale et utilisent des moyens globaux.	Les négociations au niveau local visent à réconcilier les parties en conflit à l'intérieur des termes du projet mis en œuvre.	Les échanges visent à réconcilier les parties et à permettre la reprise d'un vivre ensemble pacifié.
Conclusions	Les parties du conflit présentes aux négociations font conditionner leur adhésion aux accords par l'octroi d'avantages (des postes de pouvoir, amnistie, etc.) dans le nouvel ordre de paix recherché.	Il s'installe une sorte de relation de « clientèle » entre les intervenants et le terrain où les participants aux discussions risquent d'avoir une perception du conflit qui les concerne comme d'un objet extérieur à eux. Ceci peut expliquer le faible impact sur la vie réelle des populations.	Les discussions débouchent sur des actions concrètes adoptées comme remède contre les conflits, et les modalités de leur mise en œuvre sont fixées par les communautés elles-mêmes, suivant un plan et des responsabilités partagées.

*Souvent traduite en termes de « frais » de transport, de restauration ou d'hébergement.

De ce qui précède, il semble indéniable que la recherche de la paix dans les conflits qui ont frappé la RDC a mobilisé une grande attention internationale et a bénéficié de riches expériences et expertises, à partir d'autres pays et continents. S'il est un défi à relever, cependant, dans ces grands rendez-vous de la paix, ce sera celui de concilier les intérêts locaux et globaux (Branco 2012), de sorte que les uns et les autres puissent célébrer cette paix et jouir de ses fruits. Pour la communauté internationale ou les intervenants extérieurs en RDC, l'implication et l'investissement dans la résolution des conflits découlent des termes d'un contrat signé, non pas avec les communautés (populations) concernées, mais avec un bailleur de fonds : ils s'en acquittent comme d'une nécessité qui leur incombe.

L'impact réduit de ces initiatives de paix sur la vie réelle des populations peut s'expliquer par le fait que, selon les termes de Reyntjens (1999), les leviers extérieurs sur des situations internes et régionales s'avèrent très limités, et que les acteurs locaux, nationaux et régionaux définissent le programme, et le font en poursuivant ce qu'ils perçoivent comme leurs propres intérêts, généralement à court terme.

Dans un autre registre, l'approche centrée sur le corps collectif présente l'avantage de responsabiliser les protagonistes et de valoriser leurs solutions à eux, convaincue que ceux-ci ont des ressources propres pour faire face à la crise et y trouver des solutions afin d'avancer. L'articulation de toutes les parties de ce corps collectif fait que la reconstruction coule comme de cette force vitale dont le cours avait été perturbé momentanément par le conflit. Notons cependant que ce type d'approche, efficace dans un environnement donné, peut présenter une certaine fragilité autour des enjeux qui dépassent le niveau local : les acteurs, en effet, tout en faisant corps avec les membres de leurs communautés respectives, débordent des dimensions de celles-ci, et le risque d'une récupération pour des manœuvres politiques ou tribales (identitaires) peut se présenter si les communautés ne prennent pas en compte ces aspects dans les éléments constitutifs mêmes de la démarche de reconstruction. Rien n'est, pourtant, déterminé à l'avance : la vision du corps collectif, en effet, s'applique sur n'importe quel corps social à partir des liens vitaux qui unissent les membres les uns aux autres. Les fondements historiques constituent une piste intéressante de réappropriation positive d'une identité et des intérêts croisés.

Conclusion

J'ai voulu dans ce chapitre proposer un parcours de reconstruction après les conflits violents dans l'Est de la RDC, en partant d'un recentrement sur la personne. Ce recentrement se fonde sur la vision du « corps collectif » comme base de compréhension du corps social à travers l'interconnexion de ses parties. La notion de « force vitale » mobilisée est comprise

comme l'énergie qui agit de l'intérieur et illumine la compréhension du fonctionnement du corps collectif. Ceci a été illustré à travers une étude de cas dans l'Est de la RDC.

J'ai relevé que le processus de paix en RDC a été comme un marché où s'entrelaçaient des sommets, des médiations entre belligérants, des accords de cessez-le-feu, des déclarations, dialogues, accord global et inclusif, pactes, communiqués conjoints, actes d'engagement, programmes et opérations de paix, etc. En dépit de tous ces mécanismes et moyens mobilisés, les résultats positifs observables sur le terrain n'ont été que de courte durée, justifiant chaque fois de nouvelles rébellions et le déploiement de nouveaux mécanismes de résolution de crise. Dans la même logique, j'ai relevé également que l'implication de la société civile dans le processus, que ce soit à travers la participation aux différentes assises ou sur le terrain dans la mise en œuvre des projets en tant qu'« acteur de paix », a eu comme limite le fait qu'elle intervenait sur la base d'approches « importées » (Gatelier, Dijkema & Mouafo 2017) pour des problèmes dont les acteurs étaient majoritairement locaux, et que par conséquent, ces prescriptions désincarnées, semblaient ne pas prendre suffisamment en compte la réalité même du corps social à laquelle elles s'appliquaient. Le faible impact sur la vie réelle des populations en était le résultat, du fait que les acteurs définissaient les programmes en poursuivant ce qu'ils percevaient comme leurs propres intérêts, généralement à court terme (cf. Reyntjens 1999).

Confrontée aux autres démarches au niveau national et local, à travers des programmes internationaux et nationaux, la démarche proposée à travers la vision du corps collectif pour la résolution des conflits essaye de dépasser ces limites en suggérant qu'il existe des ressources inédites et non suffisamment exploitées dans des sphères locales, pourtant indispensables pour reconstruire la paix. Sa force réside dans son pouvoir de mobiliser et de responsabiliser directement les protagonistes dans la recherche des solutions aux différends. Il reste certain, toutefois, que son efficacité dépend fort de la capacité d'établir un diagnostic correct, où toutes les parties se reconnaissent et à engager ces mêmes parties à s'impliquer sincèrement dans la recherche de la solution. L'étape de la définition d'un projet commun et des modalités de sa mise en œuvre, qui incluent des moyens des deux côtés, est aussi cruciale dans le processus. Toute la démarche a pour but de faire en sorte que les protagonistes s'approprient le projet qu'ils ont défini ensemble et mettent en place des mécanismes pour encadrer sa réussite.

Au demeurant, ce texte suggère qu'une « bonne » reconstruction résulte de l'investissement dans des intérêts communs pour casser le cycle de violence, car les dynamiques conflictogènes, si elles ne sont pas suffisamment éclairées, génèrent des éclats touchant des sphères très variées, lesquels peuvent dégénérer en une spirale de violence. Il questionne les différents sommets, médiations entre belligérants, accords de cessez-le-feu, etc., signés pour

résoudre la crise en RDC, au regard de leur fragilité manifeste. Un travail attentif décèlera des ambiguïtés entretenues à l'intérieur des processus de pacification mis en place. Il mettra en lumière le jeu caché de négociations et de pressions permanentes entre acteurs. « Derrière les catégories “lisses” définies à l'international (réconciliation, réhabilitation, désarmement, *state-building*, etc.) se cache un jeu de négociations permanentes entre les acteurs, s'inscrivant ou non dans une perspective d'apaisement » (Cattaruzza & Dorier 2015).

Il est probable, enfin, que la fragilité des accords conclus pour mettre fin aux conflits en RDC ait été causée par une propension à la gratification des plus violents, récompensés en postes, alimentant en quelque sorte l'économie de violence au détriment de la reconstruction du corps collectif.

Bibliographie

Accord politique pour la gestion consensuelle de la transition en République démocratique du Congo, 19 avril 2002. Sun City.

Action d'Espoir. 2014. Rapport d'évaluation et d'analyse des risques à Kango. Document interne.

Action d'Espoir. 2014. Rapport d'évaluation et d'analyse des risques à Kimbi. Document interne.

Afrique contemporaine. 2003. « L'Afrique dans le monde. Une chronologie du continent africain 4^e trimestre 2002 ». 206 (2) : 229-247. <https://doi.org/10.3917/afco.206.0229>

Ango Ela, P. (éd.). 2001. *La Prévention des conflits en Afrique centrale : prospective pour une culture de la paix*. Paris : Karthala.

Asitaki, L.G. 2012. « La contribution de la société civile congolaise au processus de la réforme du secteur de la sécurité dans le cadre de la consolidation de la paix et de la stabilisation du pays ». Université Pierre Mendès France, Master 2 en sécurité internationale et défense.

Bayart, J.-F. 1991. « La problématique de la démocratie en Afrique noire : “La Baule, et puis après ?” ». *Politique africaine* 43 : 5-20.

Bayart, J.-F. 1996. « L'historicité de l'État importé ». *Les Cahiers du CERI* 15. Paris.

Bayart, J.-F., Ellis, S. & Hibou, B. 1997. *La Criminalisation de l'État en Afrique*. Paris : Éditions Complexe.

Berwouts, K. 2017. *Congo's Violent Peace. Conflict and Struggle Since the Great African War*. Londres : Zed Book.

Braeckman, C. 2003. *Les Nouveaux Prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale*. Paris : Fayard.

Branco, J. 2012 (novembre). « Qui veut vraiment la paix au Congo ? ». *Le Monde diplomatique*.

BERCI (Bureau d'Études et de Recherches Consulting international). 2001 (juin). *Les Leçons à tirer de la conférence nationale souveraine et ses implications pour le dialogue intercongolais*. Kinshasa : BERCI.

Cattaruzza, A. & Dorier, E. 2015. « Postconflit : entre guerre et paix ? ». *Hérodote* 158 (3) : 6-15. <https://doi.org/10.3917/her.158.0006>

COJESKI-RDC. 2007 (décembre). Rapport d'analyse et d'interprétation des enjeux globaux et pesanteurs exogènes sur le processus de paix en République démocratique du Congo. Kinshasa.

Conan Doyle, A. 1893. *The Adventures of Sherlock Holmes. I. A Scandal in Bohemia*, p. 6.

Dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État. Contribution de la République démocratique du Congo. 2010 (mars).

Eco, U. 2014. *Construire l'ennemi, et autres écrits occasionnels*. Paris : Grasset.

Emerson, J./Human Rights Watch. 2012. « RD Congo : les rebelles du M23 commettent des crimes de guerre ».

Englebert, P. 2003. « Souveraineté, sous-développement et le paradoxe nationaliste congolais ». *Mondes en développement* 123 (3) : 63-87. <https://doi.org/10.3917/med.123.0063>

Expressio. « Les expressions françaises décortiquées. Explications sur l'origine, signification, exemples, traductions ». Expressio.fr (Dictionnaire en ligne Expressio).

Ferilli, L. 2014. « Prendre le risque d'être affectée ». *SociologieS*, Dossiers, Affecter, être affecté. En ligne sur : <http://journals.openedition.org/sociologies/4751>

Gatelier, K., Dijkema, C. & Mouafo, H. 2017. *Transformation de conflit : retrouver une capacité d'action face à la violence*. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer.

Gatugu, J. 2018. « Les identités narratives hutu et tutsi en question ». In A. Ansoms, A. Nyenyezi Bisoka & S. Vandeginste (éd.), *Conjonctures de l'Afrique centrale 2018*. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 92).

Gaulme, F. 2010. « Consolider les États fragiles ». *Études* 412 (6) : 729-740.

Geffray, C. 2000 (avril). « États, richesses et criminels ». IRD. Communication au séminaire Unesco/Most, Paris.

Geoffrey, M. 2016. « La résolution de conflits ». *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale* 109 (1) : 107-128. <https://doi.org/10.3917/cips.109.0107>

Gonzalez, P. « Être affecté : petite phénoménologie de la "prophétie" charismatique (et de ses conséquences) ». *SociologieS*. Dossiers, Affecter, être affecté. En ligne sur : <http://sociologies.revues.org/4696>

International Alert. 2010 (novembre). *La Paix à petits pas. Inventaire et analyse des pratiques locales de paix à l'est de la République démocratique du Congo. Cas du Nord et du Sud-Kivu*. Par Hélène Morvan et Jean-Louis Kambale Nzweve. Londres : International Alert.

Jolliot, C. 2003. *Les Notions de force vitale et d'énergie. Permanence culturelle, nécessité conceptuelle*. Paris : L'Harmattan.

- Kaufmann, L. & Kneubühler, M. 2014. « Introduction du Dossier “Affecter, être affecté. Autour des travaux de Jeanne Favret-Saada” ». SociologieS, Dossiers, Affecter, être affecté. En ligne sur : <http://journals.openedition.org/sociologies/4707>
- Kauffman, J.-C. 2004. *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Collin Fayard.
- Kaya, J.-P. 2007. *Théorie de la Révolution africaine. Tome I. Repenser la crise africaine*. Paris : Éditions Menaibuc.
- Kibangula, T. 2016 (8 janvier). « Carte : groupes armés et autres milices pullulent (encore) dans l'est de la RDC ». *Jeune Afrique*.
- Kibangula, T. 2017 (22 mars). « RD Congo : qui sont les groupes armés qui sévissent au Nord-Kivu ? ». *Jeune Afrique*.
- Laurent, P.-J. 2008. *Une association de développement en pays mossi. Le don comme ruse*. Paris : Karthala.
- Laurent, P.-J. 2015. « Conséquences personnelles et collectives de l'intimité et de la réflexivité sur la démarche anthropologique ». In E. Defreyne, G.H. Mofrad, S. Mesturini & A.-M. Vuilleminot (éd.), *Intimité et réflexivité. Itinérances d'anthropologues*. Paris : L'Harmattan (coll. « Investigations d'anthropologie prospective », n° 11).
- Linhardt, D. & de Bellaing, C.M. 2013. « Ni guerre, ni paix. Dislocations de l'ordre politique et décanonnements de la guerre ». *Politix* 104 (4) : 7-23. <https://doi.org/10.3917/pox.104.0007>
- Mailey, J.R. 2015 (mai). *Anatomie de la malédiction des ressources naturelles : l'investissement prédateur dans les industries extractives en Afrique*. Washington, D.C. : Centre d'études stratégiques de l'Afrique (rapport spécial du CESA, n° 3).
- Marysse, S. & Omasombo Tshonda (éd.). 2014. *Conjonctures congolaises 2013. Percée sécuritaire, flottements politiques et essor économique*. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 84).
- Mbembe, A. 2016. *Politiques de l'inimitié*. Paris : La Découverte.
- Médard, J.-F. 1991, « L'État néo-patrimonial en Afrique noire ». In J.-F. Médard (éd.), *États d'Afrique noire : formations, mécanismes et crises*. Paris : Karthala.
- Melmoth, S. 2007. « République démocratique du Congo : décentralisation et sortie de conflit ». *Afrique contemporaine* 221 (1). <https://doi.org/10.3917/afco.221.0075>
- Minani, R. & Merckaert, J. 2011. « Quand mondialisation rime avec prédation ». *Revue Projet* 324-325 (5) : 48-52. <https://doi.org/10.3917/pro.324.0009>
- Ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Développement durable. 2016. « Stratégie et plan d'action nationaux de la biodiversité (2016-2020) ».
- Muzinga Lola, N. 2008. « La Palabre chez les Kongo : la résolution traditionnelle des confits ». Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke.
- Mwembu Dibwe, K.A. & Banza Kayembe V. 2017 (février). « Ethnicité comme socle sécuritaire du pouvoir politique en République démocratique du Congo ». *International Journal of Innovation and Applied Studies* 19 (2) : 401-415.

- NDI (National Democratic Institute for International Affairs). 2001 (avril). « Les leçons à tirer de la conférence nationale souveraine et ses implications pour le dialogue intercongolais. »
- Pambazuka News. 2010 (avril). « RD Congo : heurts et malheurs d'un long processus de paix ». En ligne sur : <https://www.pambazuka.org/node/62458>
- Pourtier, R. 2003. « L'Afrique centrale dans la tourmente. Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour ». *Hérodote* 3 (4) : 11-39. <https://doi.org/10.3917/her.111.0011>
- Pourtier, R. 2009. « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux ». *EchoGéo*, Sur le Vif. En ligne sur : <http://echogeo.revues.org/10793>. <https://doi.org/10.4000/echogeo.10793>
- Radio Okapi. 2009 (avril). « Programme Amani : un an après, quel bilan ? ». En ligne sur : <https://www.radiookapi.net/sans-categorie/2009/04/03/programme-amani-un-an-apres-quel-bilan> (consulté le 17 juillet 2018).
- Reliefweb. « RDC : Chronologie d'IRIN sur la crise actuelle, le 02/10/98 ». En ligne sur : <http://www.reliefweb.int/>
- Reyntjens, F. 1999. « La deuxième guerre du Congo : plus qu'une réédition ». In *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1998-1999*. Paris : L'Harmattan.
- Simmel, G. 1908. « The superiority of the triad over the dyad ». In K. Wolff. *The Sociology of Georg Simmel*. New York : The Free Press.
- Tempels, P. 1949. *Philosophie bantoue*. Paris : Éditions Présence africaine.
- Thibon, C. 1995 (janvier) « Les origines historiques de la violence au Burundi ». In A. Guichaoua (éd.), *Crises politiques au Burundi et au Rwanda*. Paris : Karthala.
- UNESCO. 2010. *Patrimoine mondial dans le bassin du Congo*. Paris : Centre du patrimoine mondial.
- Vircoulon, T. 2005. « Ambiguïtés de l'intervention internationale en République démocratique du Congo ». *Politique africaine* 98 (2) : 79-95. <https://doi.org/10.3917/polaf.098.0079>
- Vircoulon, T. 2006. « République démocratique du Congo : la démocratie sans démocrates ». *Politique étrangère* 3 : 569-581. <https://doi.org/10.3917/pe.063.0569>
- Vircoulon, T. 2008. « Introduction thématique. La République démocratique du Congo : questions autour de la reconstruction post-conflit ». *Afrique contemporaine* 227 (3) : 17-22. <https://doi.org/10.3917/afco.227.0017>
- Willame, J.-C. 2008 (décembre). « On s'est trompé d'"histoire de paix" au Congo ». *La Revue nouvelle* : 82-87.